



Bureau
d'information
et de
communication



Rue de la Barre
2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud

Développement de la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne

La nouvelle gare de Lausanne : un hub de mobilité pour le XXI^e siècle

Des quais plus larges et plus longs, trois passages sous-voies élargis, des interfaces avec les métros, les bus et la place de la Gare, une façade sud entièrement remodelée, telles sont les principales améliorations qu'offrira la nouvelle gare de Lausanne. Projet phare du programme Léman 2030, ce véritable hub de mobilité du XXI^e siècle permettra de répondre au doublement de la fréquentation des trains attendu pour cette échéance.

Les cantons de Vaud et de Genève, la Ville de Lausanne et les CFF ont présenté aujourd'hui à la presse les contours de la future gare de Lausanne. Les quais seront élargis et allongés afin d'accueillir des trains de 400 mètres de long, offrant davantage de places assises, et permettant de renforcer la sécurité des voyageurs. Les passages inférieurs seront complètement reconstruits. De deux actuellement, ils passeront à trois et leur largeur sera doublée pour permettre une meilleure répartition des flux des quelques 200'000 utilisateurs attendus chaque jour à l'horizon 2030. Les interfaces avec la nouvelle place de la Gare et avec la rue du Simplon seront entièrement remaniées. La gare sera directement connectée en souterrain avec la station des métros m2 et m3, facilitant de ce fait la circulation des voyageurs. La majestueuse marquise de la gare sera légèrement déplacée, mais préservée.

L'Office fédéral des transports (OFT) a délivré l'autorisation de construire le 3 juin 2019. Depuis, trois recours ont été déposés auprès du Tribunal administratif fédéral, retardant de fait le début des travaux. Avec comme hypothèse 18 mois pour le traitement de ces recours, les CFF espèrent une entrée en force de l'autorisation de construire et un début des travaux pour fin 2020. Les CFF prennent toutes les mesures d'organisation des travaux pour que les retards générés par les recours aient le moins d'impact possible sur le planning des améliorations prévues pour la clientèle.

Des améliorations par étapes

Les travaux ont été organisés de manière à proposer des améliorations à la clientèle au

fur et à mesure de l'évolution de ce chantier d'importance nationale: en l'état actuel de la planification, les premiers quais élargis et prolongés seront opérationnels quatre ans après le début des travaux. Deux ans plus tard, quatre nouveaux quais seront en service, permettant la circulation de trains de 400 mètres de long. Sept ans après le début des travaux, deux nouveaux passages inférieurs seront terminés, dont l'un permettra un accès direct à la plateforme muséale, et la nouvelle gare Ouest du métro m2 sera en exploitation. Après neuf ans, le quart d'heure régulier entre Cossonay et Cully sera possible. Après dix ans, le métro m3 et le nouveau passage inférieur côté est seront opérationnels.

Une gare au cœur de la mobilité des Suisses et des Vaudois

Indispensable pour garantir le fonctionnement du réseau ferroviaire suisse, la transformation de la gare de Lausanne représente un enjeu stratégique majeur pour les cantons de Vaud et de Genève. Sa mutation permettra un fort développement du RER Vaud indispensable pour fluidifier la mobilité dans l'ensemble du canton. Comme la gare de Lausanne représente rarement la fin d'un voyage, le doublement attendu du nombre de ses utilisateurs implique également un fort renforcement de la capacité des métros lausannois, avec la réalisation d'un nouveau tracé entièrement à double-voie pour le m2 ainsi que la création de la nouvelle ligne m3 en direction de la Blécherette.

Le chantier de la gare de Lausanne représente également un des éléments indispensables pour augmenter le nombre de trains et doubler le nombre de places assises en direction de Genève et augmenter le nombre de liaisons de la Métropole lémanique avec le reste de la Suisse. L'augmentation de la capacité du principal nœud ferroviaire romand va ainsi permettre non seulement d'améliorer les déplacements des Genevois et Vaudois, mais de nombreux Suisses. Au cœur de la ligne internationale du Simplon, entre Paris et Milan, la gare de Lausanne va également voir son attractivité augmenter au niveau du réseau ferroviaire européen à longue distance.

Une gare ancrée dans la ville

La mutation de la gare agit comme un véritable moteur du développement urbain et donne à la Ville de Lausanne des opportunités importantes de refonte des espaces publics et de la mobilité. La place de la Gare et son sous-sol, Plateforme10, la Rasude ainsi que les espaces publics des quartiers des Fleurettes, des Epinettes et Sous-Gare peuvent compter sur l'implication de la Ville pour assurer la cohérence de ces morceaux de ville en mutation, développés par différents maîtres d'ouvrage et qui se concrétisent dans des temporalités différentes. Quant à la future place de la Gare, cœur de vie convivial et accueillant, elle sera emblématique d'un lieu majoritairement dédié à la mobilité douce et aux transports publics, aménagée pour les besoins de toutes et tous, en vertu de l'accessibilité universelle.

Des défis à la hauteur des ambitions de la nouvelle gare

Construire la nouvelle gare de Lausanne en plein centre-ville tout en garantissant l'offre de transport actuelle constitue un énorme défi : les CFF devront assurer une offre de qualité durant les travaux (670 trains circulent chaque jour entre Lausanne et Genève), tout en maintenant l'accès à la gare à ses quelque 120'000 clients quotidiens. Ils poursuivront également une communication privilégiée avec les 30'000 riverains du

chantier, en organisant de nombreuses possibilités d'échanges et de rencontres. Le montant des investissements dans la nouvelle gare s'élève à près de 1,3 milliard de francs, financés par la Confédération, le canton de Vaud, la Ville de Lausanne et CFF Immobilier.

Le public, les riverains et les clients intéressés par le projet ont la possibilité de visiter une exposition temporaire dans le hall central de la gare de Lausanne, du 27 septembre au 2 octobre 2019, de 9 heures à 19 heures en semaine et de 9 heures à 17 heures le week-end. Des informations sur les projets Léman 2030 sont également disponibles sur le site www.leman2030.ch.

Aux médias : des images de synthèse ainsi qu'un film sur la nouvelle gare de Lausanne sont disponibles sur le site Internet des CFF : www.cff.ch/mediacorner (rubrique Léman 2030)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 septembre 2019

RENSEIGNEMENTS

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat,

[021 316 70 01](tel:0213167001)

GE, Roland Godel, Porte-parole, chargé de la communication du Département des infrastructures,

[022 327 96 11](tel:0223279611)

Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, Ville de Lausanne,

[021 315 52 00](tel:0213155200)

CFF, Service de presse,

[051 220 43 43](tel:0512204343)